

Plus d'heures pour la formation, plus de temps pour la réinsertion...

Victor Hugo disait « Ouvrez une école, vous fermez une prison ». Il est facile de penser qu'un bon niveau d'éducation de la population pourrait rendre la vie carcérale plus souple et sociable. Nous avons voulu rencontrer Mme GUIDOUX enseignante à Bochuz pour FEP afin qu'elle puisse nous donner son point de vue sur l'éducation en prison.

Pourriez-vous vous faire connaître à nos lecteurs ?

J'ai commencé ma carrière comme enseignante à l'école primaire d'Yverdon. Puis, je me suis spécialisée dans l'enseignement pour des jeunes de 14 à 17 ans en difficulté scolaire ou venant de l'étranger. Plus tard, et malgré la distance, j'ai décidé d'accepter un poste à l'institut Pré-de-Vert, à Rolle, avec des jeunes présentant des troubles du comportement et ayant besoin d'un encadrement et d'un suivi scolaire appropriés. En 2003, je suis arrivée aux Etablissements de la Plaine de l'Orbe comme enseignante auxiliaire en français, à raison de quelques heures par semaine. C'était à l'époque de M. Rossygnol (responsable de l'enseignement), puis, en 2012 j'ai postulé auprès de l'OSEO (Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière) pour un nouveau projet appelé FEP (Formation de base dans l'Exécution des Peines). Celui-ci voit le jour le 1er mars 2013, supervisé à ce mo-

ment-là aux E.P.O. par M. Simond Franck. Je deviens donc enseignante pour FEP.

Pourriez-vous nous exposer votre mission au sein de l'enseignement ?

Ma mission est d'accueillir et d'accompagner des personnes en détention dans leurs objectifs et projets, c'est-à-dire l'acquisition de compétences techniques en français, mathématiques et informatique de base, ainsi que personnelles et sociales. Il s'agit le plus souvent d'une remise à niveau et, pour certains, de la préparation à une formation professionnelle.

Quels sont les différences notoires que vous avez constatées entre enseigner à l'extérieur et en prison ?

Je constate qu'ici, les étudiants sont demandeurs, donc attentifs, disciplinés et respectueux, ce qui n'est pas

toujours le cas à l'extérieur où les cours sont obligatoires. Il faut aussi prendre en compte le nombre restreint de participants, ce qui me permet de mieux suivre chacun d'eux. Je suis également à l'écoute des personnes en souffrance. Je sais qu'il est très difficile d'apprendre et d'avancer si la personne n'a pas passé le cap de son incarcération et de sa détention.

Combien avez-vous d'élèves par semaine ?

20 élèves répartis en 4 groupes de 5 personnes et ce tous les après-midi, du lundi au jeudi, soit deux heures et demie par jour. Ce n'est pas suffisant, puisque FEP propose une formation hebdomadaire de 3 heures, mais les circonstances actuelles ne permettent pas d'avoir plus de temps. C'est regrettable que les salles de cours soient fermées le matin.

Une rumeur persistante et récurrente hante régulièrement ces murs, comme quoi les différents cours manqueraient de sérieux et que cela s'apparenterait plus à un après-midi de détente qu'à une séance de cours ?

J'ai eu vent de certaines remarques. Pour que les cours en général répondent à un besoin, il faut que les personnes s'inscrivent et montrent une certaine motivation. En ce qui concerne FEP, il y a tout d'abord une présélection par le responsable de l'enseignement, puis je rencontre chaque personne intéressée lors d'un entretien d'enquête, ce qui permet de voir sa motivation, ses objectifs éventuels et son niveau, surtout en français. Ensuite, je complète une demande d'admission à la formation. Ce formulaire est alors signé par le responsable de l'enseignement. Après quelques semaines, chaque participant signe un contrat de formation, dans lequel il s'engage à être présent et à réussir sa formation.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consistent les cours F.E.P. ?

La formation « FEP » permet de réaliser les objectifs définis dans le plan d'études. Elle se déroule générale-

ment en deux phases :

Enseignement commun :

- entrée en matière (accueil, actualité)

- formation générale selon les thèmes du plan d'études, comme la communication, la santé, le travail, etc.

Enseignement individuel ou par petits groupes :

- techniques culturelles : français, mathématiques et informatique.

- parfois aussi soutien scolaire pour la formation professionnelle initiale (AFP).

Des tableaux d'autoévaluation permettent à chacun de se situer et d'évaluer ses progrès. Certains peuvent se présenter aux examens du Delf-Dalf. En 2014, 4 détenus ont passé avec succès.

La salle « FEP » est bien équipée et accueillante : tableau, ordinateurs, télévision, cartes murales, moyens d'enseignement et matériel de qualité et variés.

Une attestation de formation est délivrée au moment où le participant quitte le groupe.

Comment a réagi votre entourage en apprenant que vous alliez donner des cours à des détenus ?

Au début, j'étais enseignante auxiliaire, cela correspondait à seulement quelques heures de cours par

semaine, et de ce fait, peu de personnes étaient au courant. Maintenant, avec mon nouveau statut, les choses ont changé, mais je n'ai perçu aucune réaction négative de la part de mon entourage. Bien au contraire, mes enfants voient mon enthousiasme à venir ici et à enseigner. Cela doit certainement les rassurer. Ce métier, je le fais par passion et avec respect, et c'est peut-être la raison pour laquelle tout se passe bien avec mes élèves.

Selon vous, que pourrait apporter le service pénitencier pour une amélioration des cours ?

Si la formation Fep ou d'autres cours pouvaient avoir lieu le matin, un plus grand nombre de personnes y auraient accès.

Pour FEP, ce serait l'occasion d'utiliser beaucoup plus la salle bien aménagée, ainsi que tout le matériel pédagogique à disposition. Je tiens à relever les bonnes relations et le partenariat avec le service socio-éducatif, le chef de maison et ses collègues, les agents de détention et les chefs d'atelier.

Avez-vous un mot d'encouragement pour les étudiants en formation ?

Je félicite les personnes qui se sont engagées dans cette formation et j'invite les autres à venir découvrir ce lieu et ce temps d'échanges, d'apprentissages, de soutien, qui permettent de prendre conscience de ses propres valeurs, de ses compétences et de se fixer des objectifs. C'est l'ouverture vers de nouvelles perspectives personnelles et professionnelles.

Le journal Mur-Mur tient à remercier Mme GUIDOUX pour sa participation active à ce numéro. Nous lui souhaitons bonne suite dans ses projets.

Armando et Denis

